ACQUISITION DE PUCES TÉLÉPHONIQUES

Durcissement dès le 15 septembre

A compter du 15 septembre prochain, plus aucune puce préactivée ne sera disponible sur le marché. Cette instruction, dictée par l'ARPT et mise en application par les trois opérateurs de téléphonie mobile, entre dans le cadre de l'opération d'identification des puces anonymes.

Nabil M. - Alger (Le Soir) - Ainsi, les cartes prépayées ne seront activées que lorsque le client aura fourni les documents nécessaires à son identification. Si ce dernier présente les documents au moment de l'acquisition, sa puce sera mise en marche immédiatement après que le vendeur eut confirmé l'information par envoi d'un sms.

La vente des cartes Sim a, elle aussi, été réorganisée. Seuls les points de vente dûment autorisés pourront vendre les cartes Sim. Les autres n'assureront que le service de rechargement par carte transfert électronique. Le nombre de boutiques habilitées à la vente des cartes Sim est de 10 000 à l'échelle nationale. A cela, s'ajoutent les installations propres a chaque opérateur. Chez Djezzy, l'opération d'identification bat son plein. Près de 90 % du parc client concernés a été identifié. Les abonnés non identifiés chez Djezzy ont été estimés à 5 millions. Les dernières donnés disponibles parlent de 4 millions d'abonnés identifiés.

Il est à noter qu'OTA s'est investi dans une grande campagne de sensibilisation. Des bonus ont été accordés aux abonnés concernés. Outre des réductions sur les appels, Djezzy vient de lancer une nouvelle formule d'encouragement à l'identification. En effet un chèque de 50 000 dinars sera offert aux clients qui s'identifient dans l'un des centres de service de l'opérateur. Un tirage au sort hebdomadaire sera organisé jusqu'à la date du 10 octobre prochain.

Même dynamique chez Mobilis. Selon M. Abdedou, directeur du marketing et de la communication, des facilités ont été accordées aux clients qui désirent s'identifier. Plusieurs positions de téléopérations ont été consacrées à cette tâche. Le client peut même procéder à son identification simplement en faxant sa carte nationale d'identité. M. Abdedou a souligné qu'au delà de la date limite, il sera procédé à la désactivation de la puce. Le responsable a souligné que Mobilis garde ses portes ouvertes aux clients qui demandent a être identifiés au delà de la date limite. «Nous souhaitons récupérer tous nos clients. Je lance à un appel aux abonnés qui ne sont pas encore identifiés à le faire le plus vite possible en se rapprochant de l'un de nos bureaux», a-t-il mentionné. Près de 2 millions de puces ont déjà été identifiés à Mobilis.

Du côté de Nedjma, on affirme que plus de 600 000 puces ont été régularisées lors de la première étape. 400 000 autres restent à identifier. Elles concernent l'exercice qui a commencé en juillet dernier et les toutes dernières acquisitions. Selon M. Djazeïri, responsable de la communication à Nedjma, la remontée des dossiers des clients prend parfois 4 semaines, notamment pour les points de vente qui se trouvent dans les wilayas éloignées. Sur un parc de 4 millions d'abonnés Nedjma, près de 10 % de puces étaient anonymes.

N. M.

DES PROMOTIONS DANS LES COMPAGNIES AÉRIENNES

La convoitise du bon marché

La concurrence dans les compagnies aériennes, c'est de bonne guerre. Toute remise sur les tarifs habituels de la billetterie est la bienvenue en cette période où la communauté algérienne établie à l'étranger est désireuse de passer le mois sacré et les fêtes de l'Aïd en Algérie.

Rosa Mansouri - Alger- (Le Soir)- A part la compagnie nationale Air Algérie, qui ne place toujours pas ses clients parmi ses priorités, trois compagnies aériennes étrangères viennent de lancer des promotions exceptionnelles à l'occasion du mois de ramadan.

La première à se lancer est Aigle Azur, même si son produit ne sera pas disponible avant le 26 octobre prochain.

Cette compagnie française, dirigée par un Algérien, compte s'ancrer davantage en Algérie par le lancement à partir de la date précitée, d'une nouvelle ligne Alger-Marseille-Alger. Le tarif promotionnel de lancement sera de 139 euros, toutes taxes comprises, soit 13 046 DA. Un prix qu'aucune autre compagnie ne pratique pour la même destination. Air-France n'a pas tardé à afficher, elle aussi, ses tarifs promotionnels à partir d'Alger vers tous les aéroports français.

Le billet d'avion Air France pour la destination Alger-Paris coûtera désormais 26 000 DA TTC, contre 47 000 DA chez Air Algérie. Une différence qui correspond à l'équivalent d'un billet à destination de Marseille. Air France propose cette dernière destination à seulement 20 128 DA. Pour le billet d'avion à destination de Lille depuis Alger, il coûtera 27 090 DA, celui à destination de Nantes 35 549 DA et pour Bordeaux, 35 615 DA, 35 691 DA pour Nice, 35 787 DA pour Strasbourg et 35 945 DA pour Lyon.

L'offre est par ailleurs valable du 8 septembre au 3 octobre pour des billets avec le départ s'effectuant entre le 6 octobre et le 26 novembre 2008. Les clients peuvent réserver dès maintenant, vu la limite de l'offre. La destination française n'est cependant pas la seule à faire des heureux. La compagnie britannique British Airways s'aligne, à son tour, sur ces propositions alléchantes des compagnies françaises et propose des offres promotionnelles pour ses clients.

Le billet Alger-Londres passe donc de 33 000 DA à 29 000 DA, et ce du 15 août jusqu'au 30 septembre, pour une période valable du 1er octobre au 31 mars 2009.

Air Algérie, qui n'a peut-être pas conscience de l'importance de la concurrence dans le marché, met en vente cette destination à 65 000 DA. Le double de ce que propose la compagnie britannique qui insiste également sur la ponctualité et le service. Mais, hélas, force est de constater que la compagnie nationale, malgré sa nouvelle politique et la stratégie de développement qu'elle ne cesse de vanter, le confort du client est relégué au second plan. La compagnie ne s'intéresse qu'au bénéfice, qui n'est pas répercuté sur les vols intérieurs dont les tarifs sont excessifs et le service des plus médiocre.

R. M.

AUTOROUTE EST-OUEST À BOUIRA

Quand le wali «essaye» de lever les contraintes

Les vieux réflexes ont la peau dure, dit-on. C'est le cas à Bouira. Petit à petit et par petites touches, le wali, Bouguerra Ali, installé au mois de mai dernier, découvre, à son corps défendant et au grand dam des Bouiris, combien la mauvaise gestion et la léthargie se sont considérablement et durablement installées dans les mentalités des responsables au niveau de la wilaya de Bouira.

Depuis sa prise de fonction, le wali n'a de cesse de mettre à l'index les responsables qui ont une mentalité de perdant, défaitistes et fatalistes à souhait. Bref, c'est la gestion à la «Allah Ghaleb» qui règne en maître absolu au niveau de la wilaya.

Lundi dernier, le wali a programmé une visite de travail sur les chantiers de réalisation du tronçon de l'autoroute Est-Ouest qui traverse la wilaya de Bouira. Ce tronçon long de 101 km a été, pour rappel, divisé en plusieurs tronçons confiés séparément à des entreprises algériennes et ou étrangères. Présentement, après la livraison du tronçon Lakhdaria-Bouira, dont le fameux tube n°1 d'Aïn-Chriki et du pont de Oued- R'kham inaugurés par le président de la République le 27 juillet dernier, sur les 101 km, il reste 10 km reliant Lakhdaria à Boumerdès, le tronçon Bechoul-El-Adjiba confié à l'entreprise italienne Todoni, et le tronçon El-Adjiba et les frontières est avec Bordj-Bou-Arréridj sur 16 km confié à une entreprise chinoise. Outre ces deux tronçons, il y a encore 4 km à la sortie sud de Bouira qui permettront de faire la jonction entre le tronçon Lakhdaria-Bouira et celui Bouira-El-Esnam.

Lundi dernier, en cette journée caniculaire du mois de ramadan, le wali a, d'emblée, expliqué sa méthode de travail : faire le point de la situation et essayer de lever les contraintes qui bloquent le projet et ne pas attendre la venue du ministre pour parler du tout-venant ou de l'explosif, ou encore du mauvais approvisionnement en ciment spécial nécessaire pour les tunnels. Car, ce qu'il y a lieu de savoir, c'est que les responsables hiérarchiques au niveau de la wilaya étaient habitués jusque-là à travailler au pif et restaient dans les bureaux en attendant la venue du ministre pour sortir avec lui sur le terrain et identifier les problèmes. Lundi donc, nous avons été témoins de ce laxisme et de la fuite en avant de certains responsables locaux. Les contraintes comme l'indisponibilité en grandes quantités du ciment spécial au niveau des tunnels d'Arkoub, situé en pleine montagne de Bouzegza, ainsi qu'au niveau du tube n°2 d'Aïn Chriki ou encore l'indisponibilité du tout-venant d'oued ou TVO, soulevée par toutes les entreprises pour tous les tronçons restants, ont été invoquées. Des contraintes qui, si le wali ne s'était pas déplacé, auraient pu mettre en veilleuse le projet pour plusieurs semaines sans que les responsables locaux et même certains directeurs d'exécutif n'en trouvent à redire. Ainsi donc, au niveau du premier point visité, celui du tronçon reliant Lakhdaria à Khemis-El-Khechna, long de 21 km avec 9 km de tronçon autoroutier et 1 km de tunnel sur le territoire de la wilaya de Bouira et 12 km de tronçon et 700 m de tunnel sur le territoire de Boumerdès. Pour la partie Est, relevant de la wilaya de Bouira que nous avons parcourue, le chantier confié aux Chinois était en ébullition et tous les ouvrages d'art (7 viaducs et 2 passages inférieurs) étaient en cours de réalisation avec un taux d'avancement dépassant les 50 %. Au niveau du tunnel, à Arkoub, que nous pouvons longer par le CW 2 reliant la RN5 au niveau de Lakhdaria à Boudouaou en passant par Bouderbala, le wali a pu s'enquérir des conditions de travail. Sur place, les responsables chinois ont évoqué le problème de la roche sur 200 m au niveau du tunnel. Sur cette partie Est, les travaux avancent lentement : 70 m de pénétration alors que du côté Ouest, de l'autre côté du tunnel dans la partie de Boumerdès, le taux de pénétration est de 260 m. La solution à ce problème réside dans l'utilisation des explosifs. Pour ce faire, le wali a saisi le ministère de la Défense et celui de l'Energie et des Mines au mois de juin. Les autres services et directions au niveau de la wilaya devaient suivre pour agir vite. Ils ne l'ont pas fait. Le choix du terrain devant abriter le dépôt de ces explosifs, l'étude de sa sécurisation, sa clôture, l'expropriation du propriétaire du terrain et son indemnisation, tout cela devait se faire en coordination entre les différents directions et services. «Personne ne bouge et chacun attend l'autre. Est-ce propre à Bouira ?» ne cessait de fulminer le wali. Cela étant, face à ce problème, le wali a donné des instructions fermes pour que tous les responsables concernés agissent pour que l'explosif soit mis à la disposition de l'entreprise dans un délai de 10 jours. L'autre problème évoqué concerne le tout- venant d'oued nécessaire pour la couche de base du tronçon de route et le ciment spécial indisponible en grandes quantités. Là aussi, le wali rassurera l'entreprise chinoise sur l'autorisation d'extraction du sable tout- venant exceptionnellement depuis les oueds de Bouamoud et Issers, ainsi que la priorité du ciment spécial produit par ACC pour ce projet du siècle.

Au niveau du tunnel Aïn Chrinki où, rappelons-le, le deuxième tube long de 1189 m est toujours en réalisation, ainsi que sur les tronçons de Bechloul–El-Adjiba et la sortie sud de Bouira confiés à l'entreprise italienne Todini, ou encore le tronçon, El-Adjiba–frontières est de Bouira confié à l'entreprise chinoise CRCC, le wali a donné des assurances en levant toutes les contraintes et en mettant à la disposition de ces entreprises de tout ce dont elles ont besoin, particulièrement le tout-venant d'oued, à extraire également pour la partie est de Bouira depuis les oueds Ziane et Sahel, ou encore, les problèmes de démolition des habitations et le déplacement des lignes électriques sur lesquelles il a été ferme. En somme, pendant toute la journée, le premier magistrat de la wilaya a essayé d'identifier les problèmes empêchant l'achèvement des travaux. Il a pris des décisions pour y mettre fin mais il a, en contrepartie, exhorté les entreprises à augmenter la cadence et le rythme du travail afin d'achever les travaux dans des délais raisonnables. Ainsi, pour le tronçon de 4 km situé au sud de Bouira, le wali a fixé la date du 1er novembre prochain pour sa réception. Pour le deuxième tube de Aïn Chriki, le wali a, là aussi, insisté sur le rythme de travail avec le système de 3 fois 8 afin de livrer ce tube au plus tard en janvier 2009 et ce, afin de soulager définitivement les usagers de la RN5, surtout au niveau de la ville d'Aomar, devenue le cauchemar des automobilistes se dirigeant vers Alger. Enfin, pour les tronçons situés aux limites Est et Ouest, les entreprises chinoises, qui sont à des taux d'avancement appréciables, ont promis de les livrer en totalité avant la fin 2009. Le wali a, à chacune de ses escales, expliqué que les directives et autres décisions qu'il venait de prendre seront vérifiées sur le terrain, dans un délai n'excédant pas un mois, c'est-à-dire coïncidant avec la venue du ministre des Travaux publics M. Amar Ghoul, qui peut également venir à tout moment. Espérons que d'ici là, le ministre aura à parler d'autres choses que de s'occuper de ces mêmes problèmes.

Y. Y.

LE P-DG DE LA SONELGAZ L'A DÉCLARÉ HIER

Pas d'augmentation des tarifs à l'horizon 2012

Le président-directeur général de la Sonelgaz a expliqué sur les ondes de la Chaîne III que les perturbations survenues sur le réseau électriques ne sont pas des opérations de délestage.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Intervenant hier matin dans l'émission, l'invité de la rédaction de la radio Chaîne III, le premier responsable de la Sonelgaz a évoqué les coupures d'électricité intervenues cette semaine dans la région centre. Dans son intervention, le responsable a insisté sur le fait qu'il n y a pas eu de délestage et que les perturbations sur le réseau sont dues à l'endommagement des pylônes.

Pour ce qui est de la hausse des tarifs, M. Bouterfa a écarté cette éventualité jusqu'a l'horizon 2012. Au cours du mois de juin dernier, la Sonelgaz avait lancé un emprunt obligataire de 25 milliards de dinars dans le but de financer partiellement son programme d'investissement 2008. A cette occasion, le P-DG de la Sonelgaz avait encore une fois expliqué qu'une entreprise ne peut être viable sans augmentation des tarifs.

Ceci d'autant que le plan d'équipement 2008-2013 nécessite une enveloppe financière conséquente dont une bonne partie est à la charge de la Sonelgaz. L'emprunt obligataire a servi à couvrir ce programme, outre le recours aux crédits bancaires.

Quoique Nourredine Bouterfa avait alors rappelé que l'Etat ne subventionne pas directement Sonelgaz et ne finance pas l'alimentation des clients industriels. Or, les rentrées actuelles de l'entreprise ne suffisent pas pour répondre à la demande. Le responsable avait aussi mis en garde contre le risque pour l'entreprise de rencontrer des difficultés pour rembourser son endettement tout en rappelant que les tarifs n'ont pas été augmentés depuis 2006.

Les tarifs, a-t-il affirmé, restent en deçà du coût réel de l'électricité. Pour rappel, la Sonelgaz avait transmis un dossier à la commission de régulation de l'électricité et du gaz en vue de demander une hausse conséquente des tarifs au cours de l'année 2006. Toutefois, il n'a pas été donné suite à cette demande de la part des pouvoirs publics.

F.-Z. B.